

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

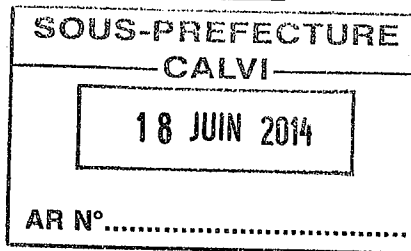
. Approuve dans toute sa teneur l'Etude d'Avant Projet dressé par le Bureau d'Etudes Techniques POZZO DI BORGO s'élevant à la somme de **2 365 000,00 euros HT** et **2 602 366,80 euros TTC** se répartissant comme suit :

	Euros
<b>Estimation prévisionnelle</b>	<b>2 067 068,00 €</b>
Honoraires Maîtrise d'œuvre	124 000,00 €
- Contrôle technique	6 000,00 €
- Coordination Sécurité et Protection de la Santé	11 000,00 €
- Géomètre	1 800,00 €
- Diagnostic amiante	10 500,00 €
Total mission complémentaire	29 300,00 €
Coût d'objectif	2 220 368,00 €
Aléas et Imprévus	144 632,00 €
<b>Dépense subventionnable</b>	<b>2 365 000,00 €</b>
TVA :	
- A 10 %	206 706,80 €
- A 20 %	30 660,00 €
	237 366,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 602 366,80 €</b>

. Approuve le projet de plan de financement qui lui est soumis.

. Sollicite de :

- Agence de l'Eau
- Etat (PEI)
- Collectivité Territoriale de Corse
- Département de la Haute-Corse



l'inscription à un plus prochain programme d'investissement et l'octroi des subventions détaillées ci-après :

Subventions	%	Euros
Etat (PEI)		
Agence de l'Eau		
Collectivité Territoriale de Corse	83	1 962 950,00 €
Département de la Haute-Corse		
Part Contributive de la commune y compris TVA	17	639 416,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>2 602 366,80 €</b>

Prend l'engagement de réaliser par voie d'emprunt ou sur fonds disponibles, sa part contributive déductions faites des subventions ou allègements qui lui seront accordés.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET ANS QUE DESSUS**



Handwritten signatures of council members: *Lezouic, Ugolin, Balleu, M. Ferdinand UGOLIN*

Le Maire  
M. Ferdinand UGOLIN

A partir du 19 Juin 2014, la recyclerie est disponible pour les communes qui auraient des déchets ou encombrants à amener. Il faut pour cela vous mettre en relation avec la CCN au 04.95.39.01.09 ou par email : [mvs.ccnebbiu@gmail.com](mailto:mvs.ccnebbiu@gmail.com)

A partir du 01 Juillet 2014 la recyclerie sera ouverte au public aux dates et horaires indiqués ci-dessous :

**Lundi au samedi de 7h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00.**

**Flux accueillis en recyclerie :**

Outre les déchets génériques (papier, verre, emballages), les usagers doivent apporter à la recyclerie :

- Bois
- Métaux
- petit et gros électroménager
- meubles
- déchets verts (herbes coupée, petit branchage Diam inférieur 20 cm)
- huiles moteur
- peintures
- petit gravat : la recyclerie n'accepte pas les gravats des professionnels
- piles, batteries
- cartons : les cartons doivent être pliés
- textiles (linge de maison, maroquinerie, chaussures...)

**Pour tout flux non inscrit sur cette liste, merci de contacter la CCN avant de l'amener**



- **Encombrants :**

- o les usagers **doivent amener eux-même** leurs encombrants en recyclerie. Les personnes ayant de réelles difficultés à le faire peuvent se rapprocher du personnel de la recyclerie au 04.95.39.01.09 ou de vos mairies pour que ces encombrants soient récupérés sur rdv.
- o Pour le hameau de Casta, une benne sera posée les premiers lundi et mardi du mois
- o La recyclerie n'ouvrant au public que début juillet vous pouvez donner les coordonnées de la CCN à vos usagers afin qu'ils prennent rdv avec l'agent pour que la recyclerie leur soit ouverte exceptionnellement ou vous arranger avec eux pour les récupérer et les amener à la recyclerie.

**Communication :**

Le dispositif de communication sera concordant à l'ouverture au public :

- distribution de flyers par foyer
- affichage mairie
- articles presse
- réunions publiques d'information